

## Grand Auxerrois / Yonne Médian

### ***Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement dans le cadre d'un projet de territoire intégrateur, co-construit et partagé au bénéfice du Grand-Auxerrois et du bassin Yonne-Médian***

Bassin hydrographique, région BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

#### ↳ Le territoire

Situé en Bourgogne-Franche-Comté, au cœur du département de l'Yonne, le territoire du Grand-Auxerrois / Yonne Médian se structure autour du pôle urbain d'Auxerre, ville préfecture. Il bénéficie d'un maillage routier de qualité et son réseau ferroviaire contribue à des trajets domicile travail en direction de la région parisienne. Le territoire se définit principalement par son **caractère rural et périurbain**. Un phénomène de vieillissement et de stagnation de la population est observé. Sur le **plan économique**, l'agriculture intensive prédomine et la culture du vignoble très présente, avec des vins de renommée internationale. Si d'importantes **industries** restent implantées sur le territoire, ce territoire est majoritairement maillé par un tissu de petites et moyennes entreprises. L'économie présentielle occupe une place importante, de même que l'économie tertiaire sur Auxerre. Quatre **grands ensembles paysagers** composent ce territoire, les contrastes sont donc variés et le cadre de vie de qualité. Par sa morphologie, ce territoire est marqué par un important réseau fluvial forgeant **son identité**, avec cinq vallées principales dont le « **poignet** » se situe de Migennes à Joigny.

#### ↳ Les enjeux de l'atelier

Les milieux constituent donc des espaces à préserver et à mettre en valeur pour leurs fonctionnalités. Il en est de même du patrimoine navigable et des activités qui lui sont liées qui sont des facteurs de développement. La gestion du « pluvial rural » est un point de vigilance fort, sans pour autant obérer la prise en compte du risque d'inondation par débordement de cours d'eau (culture du risque, réduction de la vulnérabilité). Ceci est d'autant plus prégnant au regard de la localisation stratégique du bassin Yonne-Médian. La reconquête de la qualité de la ressource en eau potable conditionne l'attractivité de ce territoire, en présence de nombreux captages exposés à des phénomènes de pollutions. De nombreuses sont à coordonner : élaboration d'un SCOT, réforme des intercommunalités, mise en place d'un syndicat GEMAPI, gouvernance du petit cycle, mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation, actions de préservation de la ressource en eau, etc. La co-construction dynamique d'un projet de territoire, dans le cadre d'une association dynamique des représentants de la profession agricole et de la sphère civile conditionne la réussite de cette démarche.

#### ↳ L'équipe projet

##### **La maîtrise d'ouvrage**

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne et Agence de l'Eau Seine-Normandie

##### **Les collectivités engagées dans l'atelier**

Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Auxerrois, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs, communauté de communes Serein Armance, communauté de communes de l'Agglomération Migennaise, communauté de communes de l'Aillantais, communauté de communes du Jovinien, communauté de communes de Puisaye Forterre.

##### **L'équipe pluridisciplinaire**

Atelier Georges (mandataire, architecture, urbanisme, paysage), MA-Geo (hydrographie, hydrogéomorphologie, gestion du risque) et Michel Poirot (agro-environnement et agro-économie)

##### **Les premiers partenaires associés**

La démarche repose sur un comité de pilotage et un comité de suivi associant notamment la maîtrise d'ouvrage, l'équipe pluridisciplinaire, le paysagiste et l'architecte conseils de l'Etat, l'agence régionale de santé, quatre élus référents, la directrice générale adjointe des services de la communauté de l'Auxerrois, la chargée de mission SCOT, la DREAL, le référent d'AD1. Des experts comme le CEPRI pourront également être sollicités sur des sujets émergents en cours d'ateliers